

ANNEXE 1 : Calendrier des opérations électorales

Opérations du scrutin	Date d'échéance ou de réalisation
Affichage des listes électorales	Le jeudi 20 octobre 2022
Date limite de dépôt des candidatures	Le jeudi 20 octobre 2022
Début de la propagande électorale	Le vendredi 21 octobre 2022
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales	Le vendredi 28 octobre 2022
Date limite de demande de rectification des listes électorales	Le lundi 31 octobre 2022
Envoi des modalités de connexion par mail	Le mercredi 9 novembre 2022
Date limite d'affichage /mise à disposition des listes de candidats et des professions de foi	Le samedi 29 octobre 2022
Date de scellement des urnes	Le mardi 29 novembre 2022 à 14h
Dates des scrutins	Du jeudi 1^{er} décembre 2022 à 9h au jeudi 8 décembre 2022 à 17h
Dépouillement des urnes	Le jeudi 8 décembre 2022 à 17h30
Proclamation, affichage des résultats	Au plus tard le vendredi 9 décembre 2022
Délais de recours contentieux devant le tribunal administratif	Jusqu'au vendredi 23 décembre 2022

ANNEXE 2

COMUE UNIVERSITÉ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Élections Professionnelles

CANDIDATURES AU CSA - LISTE DE CANDIDATS

(Joindre impérativement la déclaration individuelle de candidature de chaque candidat)

La date limite de dépôt des listes de candidature est fixée au 20 octobre 2022 – 17h00 (ces date et heure sont impératives, aucune modification de liste ne sera possible ensuite)

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

Sièges à pourvoir : 5 titulaires et 5 suppléants

Intitulé de la liste:

.....

Liste présentée/soutenue par (1) (2):

.....

Indiquer les candidats par ordre préférentiel

Civilité NOM usuel Prénom

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

Nombre de Femmes dans la liste :

Nombre d'Hommes dans la liste :

La liste peut être incomplète dès lors qu'elle comporte un nombre de noms égal au moins aux deux tiers et au plus au nombre de sièges de représentants titulaires ou de représentants suppléants à pourvoir, sans qu'il soit fait mention pour chacun des candidats de la qualité de titulaire ou de suppléant.

Fait à, le, Signature du représentant de la liste

Coordonnées du délégué de la liste (nom, prénom, tél, courriel) :

.....

.....

(1) Rayer, le cas échéant, la mention inutile - Mention facultative

(2) En cas de soutien affiché par la liste, joindre les justificatifs.

**DECLARATION
INDIVIDUELLE DE
CANDIDATURES AU
COMITÉ SOCIAL
D'ADMINISTRATION**

À joindre impérativement à la liste de candidatures concernée

Je, soussigné(e)

Civilité (Madame, Monsieur) :

NOM d'usage :

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

.....

.....

déclare me porter candidat(e) au Comité Social d'Administration de la COMUE UBFC

en position n° : sur la liste intitulée :

.....

présentée (1), soutenue (1) par :

..... et conduite par :

Fait, à, le

Joindre une photocopie d'une pièce d'identité

(1) Mention facultative - Rayer la mention inutile

ANNEXE 4

COMUE UNIVERSITÉ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE Élections Professionnelles

CANDIDATURES A LA COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT - LISTE DE CANDIDATS

(Joindre impérativement la déclaration individuelle de candidature de chaque candidat)

La date limite de dépôt des listes de candidature est fixée au 20 octobre 2022 - 17h00 (ces date et heure sont impératives, aucune modification de liste ne sera possible ensuite)

COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT

Sièges à pourvoir :

Entourer la catégorie et le groupe concernés par la candidature :

Catégorie	Nombre de sièges de titulaires	Nombre de sièges de suppléants
Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation		
A	1	1
B	1	1
Personnels de l'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur		
A	1	1
B	1	1
C	1	1

Intitulé de la liste:

.....

Liste présentée/soutenue par (1) (2):

.....

Indiquer les candidats par ordre préférentiel

Civilité NOM usuel Prénom

1

2

Nombre de Femmes dans la liste :

Nombre d'Hommes dans la liste :

Fait à, le, Signature du représentant de la liste

Coordonnées du délégué de la liste (nom, prénom, tél, courriel) :

.....

.....

(1) Rayer, le cas échéant, la mention inutile - Mention facultative

(2) En cas de soutien affiché par la liste, joindre les justificatifs.

COMUE UNIVERSITÉ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
Élections Professionnelles

**DECLARATION INDIVIDUELLE DE
CANDIDATURES A LA COMMISSION
PARITAIRE D'ETABLISSEMENT**

À joindre impérativement à la liste de candidatures concernée

Je, soussigné(e)

Civilité (Madame, Monsieur) :

NOM d'usage :

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

.....
déclare me porter candidat(e) à la Commission paritaire d'établissement de la COMUE UBFC

en position n° : sur la liste intitulée :

Au titre de la catégorie et de groupe :

..... présentée (1), soutenue (1) par :

..... et conduite par :

Fait, à, le

Joindre une photocopie d'une pièce d'identité

(1) Mention facultative - Rayer la mention inutile

ANNEXE 6

COMUE UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Élections Professionnelles

**ACTE DE CANDIDATURE SUR SIGLE POUR
L'ÉLECTION DES REPRESENTANT DU PERSONNEL A
LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DES
AGENTS NON TITULAIRES**

Organisation syndicale présentée : (Nom de l'organisation syndicale ou les noms des organisations syndicales en cas de candidatures communes)

.....

Candidature déposée au titre de la catégorie suivante (entourer la case correspondante) :

A

B

C

Nom du délégué titulaire et du délégué suppléant habilités à représenter l'organisation syndicale candidate (prénom, nom usuel suivi du nom de famille et courriel)

.....

ANNEXE N° 7 – Note d’information à l’attention des personnes concernées par un traitement de données personnelles

- Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) ;
- Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- Vu le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l’application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés.

Dans le cadre de l’organisation du scrutin relatif à l’élection des représentants de du CSA, de la CCPANT et du CPE qui se déroulera du jeudi 1er décembre 2022, 8h00 au jeudi 8 décembre 2022, 17h00, l’Université Bourgogne-Franche-Comté est conduite à initier et mettre en œuvre un traitement de données à caractère personnel, sous sa responsabilité.

- Ce traitement est exécuté dans le respect des obligations issues de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel et les informations qui suivent ont pour objet de garantir aux personnes concernées que leurs données sont traitées en conformité avec cette réglementation.
- Base juridique du traitement : nécessaire au respect d’une obligation légale (Art 6.1.c du RGPD) résultant de l’article 1-2 du décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l’État.
- Finalité du traitement : assurer l’organisation et le bon déroulement des élections des représentants à la CCPANT d’Université Bourgogne-Franche-Comté.
- Destinataires des données : le personnel d’UBFC chargé de l’organisation des élections et la société LEGAVOTE, société à responsabilité limitée immatriculée au R.C.S. de Lyon sous le numéro B 878 188176, dont le siège est 110 avenue Barthelemy Buyer, 69009 Lyon, en charge de l’organisation du vote électronique.
- Durée de conservation des données : les données à caractère personnel sont conservées le temps strictement nécessaire à l’atteinte des finalités du traitement, augmenté en cas de besoin des délais de prescription légaux. Dans le cadre de ce traitement, la durée de conservation correspond à la durée des opérations électorales augmentée des délais de recours.
- Données collectées :
 - o Sur les électeurs : nom, prénom, adresse mail professionnel, numéro de téléphone.

- Sur les délégués : nom d'usage, nom de famille, prénom, adresse mail professionnelle, nom du soutien syndical le cas échéant.
- Responsable du traitement et, le cas échéant, co-responsable et/ou sous-traitant :
 - Monsieur le Président d'UBFC (32, avenue de l'observatoire, 25000 Besançon) est responsable du traitement ;
 - La société LEGAVOTE, société à responsabilité limitée immatriculée au R.C.S. de Lyon sous le numéro B 878 188176, dont le siège est 110 avenue Barthelemy Buyer, 69009 Lyon est sous-traitant, prestataire du vote électronique.
 - Droits des personnes concernées :
 - le droit d'accès (droit d'obtenir communication des données traitées et des caractéristiques des traitements) ;
 - le droit à la rectification (droit de solliciter la correction des informations inexactes et/ou incomplètes) ;
 - le droit à l'effacement (droit de demander l'effacement de ses données lorsque leur conservation n'est plus fondée) ;
 - le droit à la limitation (droit de demander la suspension du traitement) ;
 - pour les listes de diffusion utilisées dans le cadre de la campagne électorale, le droit de s'opposer et d'être retiré des listes.

Déléguée à la protection des données (DPD)

Université Bourgogne-Franche-Comté
32 avenue de l'Observatoire
25000 Besançon - France
clemence.lavigne@ubfc.fr

Si cette prise de contact demeurerait pour la personne concernée insatisfaisante, il lui est rappelé qu'il lui est possible d'adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) aux coordonnées suivantes :

Commission nationale de l'information et des libertés (CNIL)
3 place de Fontenoy
TSA 80715
74334 Paris Cedex 07
01 53 73 22 22
www.cnil.fr